

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 06 Juillet 2023

Délibération n°20230706_10

Nombre de conseillers communautaires :

En exercice : **70**

Présents : 44

Suppléants : 4

Pouvoirs : 8

= **VOTANTS : 56**

- dont « pour » : 56

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

Objet : ECONOMIE : Vente de terrains sur la zone d'activités des Maisons Rouges à M. EAST

Le jeudi 06 Juillet 2023, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 29 Juin 2023, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle de MANSLE-LES-FONTAINES.

Présents : COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia – GIRAUD-BERNARD Éric – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – BOIZUMAUULT Sylvie – LIZOT Jackie – PERCHE Marie-Annick - AGUESSEAU Norbert – BORNE Bernard – MAINGUET Martine – GUYON Jean-Guy - TEXIER Didier – GAGNAIRE Marie-Claire – CHAUSSEPIED Pierre - LAMAZIERE Véronique – TYSSANDIER Maguy – CROIZARD Christian - BOIREAUD Philippe – THURU Marie-Danièle - LEMAIRE Marie-Claude – HENTRY Jimmy - CHABAUTY James – ROULAUD Jean-Jacques - MUGNIER Pierre-Hermann - LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier - GIROUX-MALLOT Françoise – VIGNET Aurélie - CLAVAUD Gérard – FAURE Sigrid – DANEDE Laurent - BOUCHET Éric - LACROIX Aurélie - BOURABIER Jacques – ETIENNE Murielle - SOURY Christine - POTEL Maryse - LASBUGUES Elisabeth – CAMY Bruno - ROUMAGNE Magalie – GOYAUD Philippe.

Suppléants remplaçant un titulaire :

- 1-RAMEZI Christelle suppléante PINEAU Francine
- 2-CHOLEWKA Marie suppléante de BOUYSSSET Céline
- 3-RAMOS Sylvie suppléante de JEUNE Karine
- 4-MORINEAU Benoit suppléant de MAGNANT Jocelyne

Pouvoirs :

- 1-FLAUD Yves pouvoir à COMBAUD Renaud
- 2-KAUD Pascal pouvoir à CROIZARD Christian
- 3-PAPILLAUD Sonia pouvoir à LACROIX Aurélie
- 4-VERGNAUD David pouvoir à DANEDE Laurent
- 5-DE LUSTRAC Jean-Marc pouvoir à CAMY Bruno
- 6-MAHÉ Jacques pouvoir à LASBUGUES Elisabeth
- 7-CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella pouvoir à FOURÉ Brigitte
- 8-MICHONNEAU Patrick pouvoir à GOYAUD Philippe

Absents : COMBAUD Alain – BLANCHON Alain – COYAUD Pierrick – CECCHIN Catherine – PERRON Michelle – CRINE Jean-Jacques – DURAND Jean-Louis - BORDES Jean-Jacques – TEILLET Anne – MARCELIN Céline - CHARRIAUD Sébastien – PINTUREAU Romain – SEVRIT Raymond – JÉROME Géraldine.

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

Objet : ECONOMIE : Vente de terrains sur la zone d'activités des Maisons Rouges à M. EAST

Vu le souhait émis par M. EAST d'acquérir la parcelle ZK158 sur la ZA des Maisons Rouges à Chenon en vue d'y implanter son activité professionnelle,

Vu le PLUi de Cœur de Charente adopté le 27 avril 2023 ;

Vu l'article L5211-37 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis des Domaines en date du 23 mars 2023 estimant la valeur vénale des parcelles à vendre de la ZA des Maisons Rouges ;

Monsieur le Vice-Président en charge de l'économie, du tourisme et de l'agriculture, expose le projet de M. EAST qui rénove des voitures anciennes et occupe actuellement un local à La Couronne.

Habitant Mouton, sur la Communauté de communes Cœur de Charente, il souhaite acheter une parcelle à Chenon afin d'y rapatrier son activité professionnelle.

Il souhaite acquérir la parcelle ZK158 d'une surface de 4 584m² en vue d'y construire son garage de rénovation de voitures anciennes.

Monsieur le Vice-Président en charge de l'économie, du tourisme et de l'agriculture précise que la direction générale des finances publiques (service des Domaines) a été consultée et a estimé la valeur vénale de la parcelle à 5,20€/m². Compte tenu des difficultés de commercialisation de ce terrain, en vente depuis plus de 10 ans, il est proposé de le céder au prix de 4€ HT/m².

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité décide :

- **D'APPROUVER le prix de vente du terrain à 4€ HT/m² ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer les actes notariés et tout acte en découlant.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

Le Président,

Christian CROIZARD

